

Je suis locataire. Dois-je payer l'entretien de la citerne à mazout ?

20/05/2019



Vous louez un logement en Région wallonne équipé d'une citerne à mazout ?
Vous ne savez pas si l'entretien de la citerne est à votre charge ou à celle de votre propriétaire ?

Découvrez la réponse dans notre nouvelle fiche question-réponse *Qui doit payer l'entretien de la citerne à mazout ?*

Publié le 20 mai 2019.